



COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL **JEUDI 8 JUILLET 2021 (affichage)**

Etaient présents : Didier Blanchard, Véronique BLANCHARD, Yannis HODOUL, Ludovic CHARVOLIN, Samuel JUBAN, Thierry ROST, Fabrice PLEVY, Pascal VENET, Frédéric MAUVERNAY, Florence BLANCHARD, Sandra BERTHOLLET, Eric RAMBAUD et Alexandre CORNU

Absents excusés : Christelle BUFFAT, Véronique CROZIER

Secrétaire de séance : Florence BLANCHARD

1) Présentation du rapport annuel de la bibliothèque municipale de Grézieu

L'année 2020 a été une année particulière en raison de la crise sanitaire. La bibliothèque a connu des fermetures successives, des ouvertures sous forme de « clic & collect », des réouvertures avec contraintes et horaires restreints. Les livres sont toujours désinfectés et l'habitude sera maintenue.

Equipe 11 bénévoles en 2020 + 1 salarié (1h de travail hebdomadaire)
186 lecteurs actifs en 2020
5 385 lecteurs actifs au réseau des bibliothèques
159 livres achetés en 2020
Désherbage : 81 livres éliminés
142 000 documents sur le réseau
Baisse des prêts en 2020 due à la crise sanitaire
Acquisition 2 160 €
Animation 35 €
Frais informatique logiciel 129.82 €

2) Approbation de la convention de partenariat entre la Communauté de Communes et la commune pour le réseau des bibliothèques, logiciel commun et mutualisation d'un coordinateur

Monsieur le Maire rappelle que la CCMDL a permis la mise en réseau des bibliothèques de son territoire notamment au travers d'un logiciel commun (et donc un catalogue commun) et l'embauche d'un coordinateur (Raphaël Pin). Cette mise en réseau se fait dans le cadre d'un contrat territoire lecture signé par la CCMDL et la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) ; des financements ont été accordés pour permettre la rémunération d'un poste de coordination du réseau des bibliothèques de la CCMDL (32 communes et des communes d'Yzeron et Courzieu), à temps plein. Un coordinateur a donc été recruté le 12 juin 2017. Le logiciel DECALOG est en service depuis le 27 juin 2017.

La convention est arrivée à son terme le 11 juin 2021. Il convient donc d'établir un renouvellement de convention pour l'ensemble des communes du réseau afin de formaliser les modalités et conditions de ce partenariat.

Participation financière de la commune :

- 382.19 € pour l'année 2021 (du 12/06/2021 au 31/12/2021) répartie ainsi :
 - pour la maintenance et hébergement du logiciel : 73.59 €
 - pour la coordination : 294.37 €
 - pour l'utilisation du véhicule : 14.23 €

- 687.18 € pour les années 2022 et 2023, répartie ainsi :
 - pour la maintenance et hébergement du logiciel : 132.32 €

- pour la coordination : 529.28 €
- pour l'utilisation du véhicule : 25.58 €

Le Conseil Municipal approuve la convention avec ses objectifs et engagements et autorise Monsieur le Maire à la signer

3) Délibération se prononçant sur l'extinction d'une créance irrécouvrable

Mme THOLY, perceptrice, a informé Monsieur le Maire qu'elle n'avait pu procéder au recouvrement d'un titre de recettes suite à une liquidation judiciaire avec clôture pour insuffisance d'actif.

Il s'agit d'une créance de 2016 relative à des pénalités pour non présence à des réunions de chantier des travaux du local technique municipal (entreprise Carrelage du Rhône).

Le montant s'élève à 364.70 €

Le Conseil Municipal décide d'éteindre cette créance.

L'opération se soldera par un mandat au 6542 intitulé « créances éteintes » d'un montant de 364.70 €

4) Délibération de création d'une nouvelle voie lotissement le clos du Château :

Monsieur le Maire propose de donner un nom à la future voie du lotissement le clos du Château.

Le Conseil Municipal nomme la voie : « allée du château ».

Les travaux du lotissement commenceront le 11/10/2021.

5) Mise en place d'une commission d'évaluation des charges transférées – désignation d'un représentant

La CCMDL, par délibération du 22 juin 2021, a décidé de créer une commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) et a fixé la composition de cette commission à un représentant titulaire et un représentant suppléant par commune composant la CCMDL, soit 32 membres titulaires.

Cette commission a pour rôle principal de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre les communes et l'EPCI ayant opté pour une fiscalité professionnelle unique.

Véronique Blanchard est désignée membre titulaire et Yannis Hodoul membre suppléant.

6) Compte rendu des commissions et questions diverses

- Travaux de voirie rue des Colombes : présentation du projet par Yannis Hodoul
- Devis remplacement vitrail église : 7 656 € y compris échaffaudage.
Une déclaration d'assurance a été faite.
- SIMA Coise : des contrôles de bon fonctionnement d'assainissement non collectif sur la commune auront lieu sur Grézieu à partir du 6 juillet
- Ressenti des conseillers municipaux :
Un tour de table a été réalisé. Chaque conseiller a été invité à s'exprimer sur ses impressions d'élus, sur le déroulement des réunions du conseil municipal, sur les missions qui leurs sont confiées, sur les éventuels points qui pourraient être améliorés.
Monsieur le Maire souhaite que chacun puisse trouver sa place au sein du conseil municipal.
- Commission communication : projet de pique-nique improvisé à l'étang route de Pomeys cet été – repas courant septembre dans la salle polyvalente – sortie à prévoir au printemps pour les membres du conseil municipal + CCAS + bénévoles au sein de la bibliothèque.
Ce genre de manifestation permet de créer du lien au sein d'une équipe.